



www.planete-ados.org

planète-ados
Hôtel de ville. Place Max Aubert
84290 Sainte Cécile les vignes
0490308958

LPAV Orange. Point-Relais-Accompagnement .

Porteur de projet :

Association Planète Ados.

Dénomination :

Ambition-réussir.

Public-cible :

Élèves et apprentis du Lycée public agricole & viticole d'Orange.

Type d'action.

Point-relais accompagnement.

Objectif(s).

Par l'écoute des problèmes et souffrances rencontrés, la construction d'une relation confiante, l'aide et l'accompagnement notre objectif est de contribuer à la réussite scolaire et personnelle de l'élève ou de l'apprenti et à la construction d'une bonne image de lui-même.

Spécificités :

Notre association agréée par l'EN, membre de la ligue de l'enseignement travaillant dans cette action en collaboration avec les personnels de l'institution demandeuse, est dotée d'une image de neutralité dans l'établissement favorisant la relation avec les élèves ou les apprentis qui n'hésitent pas à se confier.

Autre spécificité, la disponibilité. Celle-ci permet une permanence d'écoute et d'accompagnement volontiers prolongée hors temps de présence dans l'établissement.

Notre présence favorise les possibilités d'un adressage et/ou d'un recours in situ. En effet, notre expérience nous montre que les recommandations de suivi des jeunes faites aux parents ou aux adultes concernés en dehors de l'établissement, ne sont pas toujours aisées et en définitive peu honorées. Nous gagnons en efficacité, la démarche acceptée par l'élève, ses parents ou l'apprenti adulte, enclenchant une prise en charge souvent suffisante et toujours profitable.

Etat des lieux.

Ce sont les problèmes identifiés par le ou la CPE, le personnel d'encadrement, les enseignants ou les parents, qui nécessitent une approche et un suivi particulier, qui sont du ressort de cette action.

Les observations des personnels ou des parents exposées, les prises en charge sont décidées, le travail s'effectue en relation avec l'équipe éducative, les responsables concernés et le plus souvent les parents.

L'élève ou l'apprenti peut par ailleurs recourir spontanément s'il le souhaite à ce service instauré sous l'autorité du chef d'établissement., présenté aux élèves, aux parents et aux apprentis adultes à la rentrée ou lors de l'inscription.

Action :

A partir d'une communication adaptée à la personne et à ses problèmes, se construit une relation confiante.

Cette écoute active et cet accompagnement conduisent le jeune à trouver lui-même, lorsqu'elle existe, la solution de ses problèmes. Ce travail d'aide et d'écoute s'inscrivant, si nécessaire, dans la durée.

L'équipe éducative, est pour chaque intervention, tenue informée. Les parents le sont également selon le type de problème rencontré. La relation confiante étant la base de ce travail.

Dans ce registre relationnel l'élève ou l'apprenti mineur à l'opportunité en cas de conflit familial, par l'entremise de l'intervenant qui devient alors médiateur, de choisir de se confronter au ressenti parental afin de trouver avec le ou les parents, une solution pérenne.

.Mise en œuvre :

Présentation du dispositif instauré sous l'autorité du chef d'établissement, aux parents, aux élèves et aux apprentis lors des contacts ou inscriptions de rentrée ou de début de formation.

Rapports étroits avec les équipes de l'établissement.

Visibilité du service par la présence régulière de l'intervenante (disponibilité et permanence d'écoute).

Moyens

-Humains.

Technicienne en relation d'aide. (Gordon, discipline positive). CV à disposition.

Intervenante : madame Prophète Sophie.

-Matériels.

Mise à disposition d'un bureau, ce que requiert la confidentialité de l'échange.

Déroulement.

Date de début,

2 à 3 semaines après la rentrée scolaire ou le début des formations . Fin des actions. 15 juin.

Prestations en temps -établissement :

une demi-journée par mois ce qui correspond à 3 heures d'écoute et de suivi lors de l'intervention.

Repas avec les élèves-apprentis et/ ou le personnel éducatif d'autant plus que les écoutes et les échanges peuvent avoir lieu également lors de la pause méridienne.

Évaluation.

Questionnaire de la cible. Avis parental lorsqu'il est requis.

Questionnaire à l'équipe éducative voire à l'infirmière et au psychologue scolaire.

Budget.

Évaluation fondée sur des interventions de 3 heures par jour de présence dans l'établissement. 9H 12 h ou 14 H 17h. 9 interventions sur l'année scolaire. Une par mois. Permanences et déplacements. 40 x9X3= 1080 euros .

Prolongées par les échanges hors-temps scolaire , constants selon notre expérience . Forfait : 120 euros.

et un compte-rendu-échange mensuel avec le responsable en fin de permanence : Forfait : 120 euros.

Gestion associative de l'action- rencontres, démarches, administration, dossiers, assurance- : Forfait : 120 euros.

Coût global pour l'année: 1440 Euros.

Financement :

Établissement.

Présentation de l'intervenante à la disposition du chef d'établissement et/ou de l'équipe éducative et enseignante.

CV

Motivation.

Expérience , ressenti , réflexions et conclusions.

Planète-ados. 28 août 2022.

Pour le CA, Le président :

Dr Claude Fournier

